

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Compte-Rendu de la Réunion Plénière du 3 mai 2023

PARTICIPANTS

Etaient présents :

- M. Yvan SCHMITT, Provisieur,
- Mme Eve LUBIN, Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle,
- M. Isadore REAUD, School Manager,
- M. Blaise FENART, Directeur des classes primaires,
- M. Christophe MONIER, Directeur administratif et financier,
- M. Antoine BERTOUT, Président du Bureau de l'APE (via Zoom),
- Mme Nathalie MONNIER Trésorière du Bureau de l'APE,
- M. Therdsiddhi HOPRASARTSUK-PELLAUMAIL, membre du Bureau de l'APE (via Zoom),
- Mme Jana THUAUD, membre du Bureau de l'APE,
- Mme Laurence BARRET, représentante des enseignants du secondaire (via Zoom),
- Mme Claudia MAMBE GNANDJUE, représentante des enseignants du secondaire.

Etaient excusés :

- Mme Sirikorn MANEERIN, Présidente de la FFE,
- M. Vincent ROUBINET, Vice-président de la FFE,
- M. Matthieu REYNAUD, membre du Bureau de l'APE.

Invité exceptionnel :

- M. Sébastien BUFFE BERLIOZ, enseignant d'EPS, pour représenter l'Association Sportive.

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Marine SIMON, assistante du Bureau de l'APE.

CHRONOLOGIE DE LA RÉUNION

Heure de début : 14h15

Heure de fin : 16h00

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

- 1. Adoption du projet d'ordre du jour et introduction de la réunion**
- 2. Validation du compte-rendu de la réunion du 15 mars 2023**
- 3. Déclarations de situations possibles de conflit d'intérêt de la part des participants**
- 4. Commission Finances**
- 5. Commission Communication**
- 6. Commission RH**

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

7. Commission Cantine
8. Commission AES
9. Commission Travaux
10. Commission Transports
11. Divers
 - Projet immobilier LFIB 2032
 - Fournitures scolaires du secondaire
 - Point sur l'Association Sportive
12. Date de la prochaine Réunion plénière avec les membres du Bureau de l'APE

1. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR ET INTRODUCTION DE LA RÉUNION

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité par les participants.

2. VALIDATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 15 MARS 2023

Le compte-rendu de la réunion du 15 mars 2023 est adopté à l'unanimité.

3. DÉCLARATIONS DE SITUATIONS POSSIBLES DE CONFLIT D'INTÉRÊT DE LA PART DES PARTICIPANTS

Aucune déclaration de situation de conflit d'intérêt n'est faite par les membres.

4. COMMISSION FINANCES

Point sur l'exécution budgétaire au 31-03-2023

Si globalement les dépenses et les recettes sont en dépassement, le résultat reste conforme aux attentes sur la période.

Concernant les projets avec une participation financière des familles, au moment de la construction budgétaire il n'a été inscrit que la seule contribution financière nette de l'établissement (ni les participations des familles, ni les autres dépenses, notamment d'hébergement et de transport n'ont été intégrées au budget). Il est donc normal d'avoir un dépassement de la prévision budgétaire en recettes et en dépenses.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Par ailleurs, comme les possibilités d'inscriptions ont été ouvertes plus tôt avec le portail EDUKA, on constate un montant supérieur à l'année passée à la même période en termes de facturation des DPI.

Les dépenses

Nature de charges	1er TR 2023	Exécuté 1er TR 2023	Ecart	Taux d'exécution	Commentaires
Achats					
TOTAL	5 145 000,00	11 209 108,91	-6 064 108,91	217,86%	Le dépassement est principalement lié au dépenses PROZAP. La construction budgétaire a été faite en intégrant uniquement le différentiel des dépenses supplémentaire par rapport aux recettes. Les dépenses sont donc compensées par les recettes. Sur ce chapitre on notera également un dépassement des dépenses d'électricité (+300 000 THB)
Sous traitance et services extérieurs					
TOTAL	11 259 000,00	11 410 026,67	-151 026,67	101,34%	Exécution conforme, léger dépassement en raison d'une extension des couvertures d'assurance élève et établissement dans le cadre des manifestations organisées au LFIB (tournoi, Prozap)
Autres services extérieurs					
TOTAL	8 683 692,00	8 481 982,34	201 709,66	97,68%	Exécution conforme les dépenses de restauration sont conformes à ce stade
Impôts et taxes et versement assimilés					
TOTAL	117 000,00	63 361,26	53 638,74	54,15%	
Charges de personnel (contrats locaux)					
TOTAL	40 911 540,00	41 013 715,84	-102 175,84	100,25%	Pour l'instant l'exécution en masse salariale est correcte et conforme aux attentes- Le dépassement est imputable aux assurances couvertures santé (prévision budgétaire inférieure à la consommation pour le trimestre)
Autres Charges de gestion courante					
TOTAL	34 799 584,18	34 886 872,95	-87 288,77	100,25%	léger dépassement du aux abattements et exonération
Charges financières					
TOTAL	0	0,00	0		
Charges exceptionnelles					
TOTAL		-224 958,85	224 958,85	#DIV/0!	gain de change à l'issue du 1er TR
Dotations aux amortissements et provisions					
TOTAL				0,00	
TOTAL GENERAL	100 915 816,18	106 840 109,12	-5 924 292,94	105,87%	

Les achats présentent une surconsommation budgétaire de 5 924 292 THB.

M. BERTOUT intervient à propos des Prozap et des activités extrascolaires, sur lesquels il faudra faire preuve de vigilance. Il demande à ce que le montage budgétaire des Prozap fasse l'objet d'une analyse plus précise. Le DAF convient qu'une réflexion sur les améliorations possibles des constructions budgétaires des Prozap est à mener, et remercie les porteurs de ces projets pour leur investissement.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Les recettes :

Nature des recettes	1er TR 2023	Exécuté 1er TR	Ecart	Taux d'Exécution	Commentaires
Prestations de services					
	103 696 685,50	115 276 648,56	11 579 963,06	111,17%	Nombre d'élèves plus important que dans le cadre de la prévision budgétaire 989 élèves en mars contre 972 élèves prévus au budget. Recettes liées au Prozap LFIB pour 4 millions de THB- Montant des DPI facturés en hausse de 5.8 millions de THB mais uniquement en raison d'une ouverture anticipée à l'inscription du portail EDUKA (fevrier au lieu d'avril l'année passée)
TOTAL					
Autres produits des activités annexes					
TOTAL	1 200 000,00	774 500,00	-425 500,00	64,54%	Recettes sponsor Year Book en recul, inscription à des examens de langue moins important également
Subventions et dons					
TOTAL	10 410 403,00	10 410 403,00	0,00	100,00%	Affichage du montant des bourses du meme montant que celui inscrit en dépenses
Produits financiers					
TOTAL	0,00	5 065,67	5 065,67	#DIV/0!	
Produits exceptionnels					
TOTAL			0	#DIV/0!	
Reprises sur provisions pour risques et charges					
TOTAL			0,00		
TOTAL GENERAL	115 307 088,50	126 466 617,23	11 159 528,73	109,68%	

Les recettes sont elles aussi en dépassement, pour un montant de 11 159 528 THB.

Ce dépassement est lié à la facturation des familles pour les projets pédagogiques (essentiellement les Prozap), mais aussi à l'anticipation des DPI. On notera également un effectif d'élèves plus important que celui anticipé dans le budget prévisionnel.

Si on déduit l'écart des dépenses (5 924 292) du dépassement des recettes (11 159 528), on obtient la somme d'un peu plus de 5 millions de THB qui correspond à l'avance de facturation sur les DPI. Cela ne représente qu'une avance car on constate depuis le mois d'avril un tassement au niveau des inscriptions.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Les investissements :

Nature des Investissements	Budget	Réalisé	Ecart
mobilier classe élémentaire + jeux			
jeux à la maternelle	1 000 000,00	28 783,00	971 217,00
matériel informatique	Budget	Réalisé	Ecart
<i>achat 12 chrome Book+armoire de rangement</i>	195 000,00	177 416,70	-17 583,30
<i>pc création multimédia</i>	160 000,00	166 490,00	6 490,00
<i>autres matériels informatiques</i>	5 606 000,00		
<i>refonte site web</i>	455 000,00		
Total	6 416 000,00	343 906,70	6 072 093,30

TRAVAUX	Budget	Réalisé	Ecart
<i>Partition toilettes maternelle</i>	230 000,00	176 997,26	-53 002,74
<i>Construction Toilettes accueil lycée</i>	300 000,00	310 139,50	10 139,50
<i>Rénovation des vestiaires du stade d'athlétisme</i>	375 000,00		
<i>Rénovation des toilettes F/H à côté de la piscine</i>	680 000,00		
<i>Rénovation des vestiaires F/H à côté de la piscine</i>	400 000,00		
<i>Installation d'un auvent pour protection contre la pluie battante</i>	110 000,00		
<i>Construction de toilettes professeurs entre le gymnase et le fitness room</i>	150 000,00		
<i>Création de passages couverts interconnectés entre chaque bâtiments pour éviter la pluie</i>	1 300 000,00		
Total	3 545 000,00	487 136,76	3 057 863,24

Investissements travaux non définis	Budget	Réalisé	Ecart
<i>Création fenetre et vitre blindée (poste de garde) PPMS</i>		243 074,04	
<i>Installation de 6 stores</i>		27 000,00	
Total	455 000,00	270 074,04	184 925,96

matériels ou autres non définis	Budget	Réalisé	Ecart
<i>achat scoreboard portatif</i>		48 685,00	
<i>achat scoreboard fixé sur stade (financé à hauteur de 73616) par AGS</i>		94 802,00	
<i>Remplacement de climatiseurs</i>		99 296,00	
Total	1 000 000,00	242 783,00	757 217,00

TOTAL acquisitions 2022	12 416 000,00	1 372 683,50	11 043 316,50	11,06%
--------------------------------	----------------------	---------------------	----------------------	---------------

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Les investissements en sont à 11% de niveau de réalisation sur le montant prévu pour l'année. Le DAF souligne qu'il ne fait figurer sur le budget réalisé que les investissements livrés ou mis en service.

La montée en puissance des investissements pour le matériel informatique se fera plutôt au deuxième trimestre dans le cadre de la préparation de la prochaine rentrée scolaire (le wifi a par exemple été refait au mois d'avril).

Il faut désormais redynamiser les investissements sur les travaux pour en réaliser un maximum pendant la période estivale.

Les investissements notés en PPMS (création d'une fenêtre et d'une vitre blindée pour le poste de garde) sont couverts par les crédits de sécurité accordés par l'AEFE. D'autres achats d'équipements sont prévus dans le cadre du plan de mise en sécurité réalisé avec l'Ambassade de France, une demande de subvention sera faite auprès de l'AEFE.

Des achats de panneaux afficheurs de scores ont été réalisés, financés par la société AGS.

M. BERTOUT demande s'il existe des subventions pour couvrir des investissements d'amélioration de l'impact écologique de l'établissement, qui pourraient également réduire notamment les charges liées à l'électricité. Le DAF répond que l'AEFE ne propose pas de campagne de subvention sur cette thématique. Mais dans le cadre de la labellisation E3D, il pourrait être envisagé d'investir dans des solutions d'éclairage avec des panneaux solaires pour le parking par exemple.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Les impayés :

Point sur les impayés à la date du 24 avril 2023	
Impayés antérieurs à l'année scolaire 2022-2023 (élèves non admis)	1 786 493,07
Impayés antérieurs à l'année scolaire 2022-2023 (élèves admis)	1 360 259,72
Impayés sur la période 1er septembre-15 mars 2023 (avant appel dernière tranche)	2 536 555,48
Impayés sur la période 15 mars - 30 juin 2023	20 091 303,13
TOTAL	25 774 611,40
Pour info point en 2022-2023 avant restitution T1 2023	
Impayés antérieurs à l'année scolaire 2021-2022	7 555 059,13
Impayés sur la période 1er septembre -15 mars 2022 (avant appel dernière tranche)	8 316 844,00
Impayés sur la période 15 mars - 30 juin 2022	20 938 679,08
TOTAL	36 810 582,21

Au 24 avril 2023 on note un montant d'impayés de 25 774 611 THB, l'année dernière à la même date ce montant était de 36 810 582 de THB. Cette amélioration s'explique principalement par la réduction des impayés antérieurs, mais aussi par le travail effectué auprès des familles ayant des enfants actuellement scolarisés.

Les relances de paiement sont en cours, et le service facturation va commencer à adresser des courriers plus fermes pour le recouvrement des impayés. Cependant, certaines familles ne répondent absolument pas aux relances. Ce sont globalement les mêmes familles qui sont concernées d'un trimestre sur l'autre. Le DAF précise que des pénalités de retard sont appliquées cette année.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Le paiement en ligne via EDUKA :

Après avoir reçu les présentations de la banque UOB du lycée, de la société de paiement en ligne 2C2P et de la banque Kasikorn, c'est Kasikorn qui a retenu l'attention du LFIB, et ce pour les raisons suivantes :

- un taux entre 1.5 et 2% de commission pour les paiements par carte bancaire (avant négociation) ;
- la possibilité de paiement avec PromptPay qui limiterait les frais ;
- des frais bancaires affichés directement et à la charge du parent au moment du paiement.

La prochaine étape est désormais d'étudier la faisabilité de la mise en place de ce système avec la société informatique commissionnée par Kasikorn, puis de transmettre leurs recommandations à EDUKA, qui étudiera ensuite les possibilités d'intégration dans le logiciel. Mme MONNIER demande si la société de développement informatique doit impérativement être mandatée par Kasikorn, et si une mise en concurrence est prévue. Le devis de la société mandatée par Kasikorn sera étudié pour s'assurer que les coûts ne sont pas trop élevés par rapport au prix du marché en Thaïlande.

Parrainage de nouveaux inscrits en Petite Section

Bien que les intentions de réinscriptions soient très bonnes, et ce particulièrement en maternelle, on constate un déficit d'inscription en petite section, en particulier de familles thaïlandaises. L'année dernière en avril 26 élèves étaient inscrits en petite section, contre seulement 12 cette année. Le DAF souligne la nécessité de constituer deux classes de petite section pour la rentrée 2023-2024, afin de faire monter les cohortes sur les années suivantes.

La Commission Finances souhaite donc proposer aux parents d'élèves actuels de parrainer deux nouvelles inscriptions d'élèves en petite section, pour ainsi obtenir une réduction de 5% sur les frais de scolarité de l'année prochaine pour leur enfant le plus jeune. Cette proposition de système de parrainage est approuvée par les membres.

M. BERTOUT interroge sur les retombées de la journée portes ouvertes à la maternelle : pourquoi malgré un succès au niveau de la fréquentation (22 familles y ont participé), seulement 4 familles ont concrétisé avec une inscription ? M. FENART répond que toutes les familles participantes ont été recontactées suite à la matinée portes ouvertes, mais qu'il ne leur a pas été demandé directement pourquoi elles n'ont pas inscrit leur enfant. Il précise cependant que certaines familles prospectent pour la rentrée 2024-2025. Mme MONNIER propose qu'un questionnaire succinct, type questionnaire de satisfaction, soit envoyé aux familles ayant participé aux matinées portes ouvertes par la responsable de la communication.

A propos des visites ayant lieu le mercredi matin, Mme MAMBE GNANDJUE demande si des enseignants peuvent être sollicités au cours de celles-ci. M. FERNART souligne que

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

cela se fait déjà à l'élémentaire : lors de ces visites, les familles découvrent une salle de classe, assistent à une présentation de l'école puis rencontrent des professeurs des écoles autour d'un café croissant. Mme MAMBE GNANDJUE suggère de solliciter des enseignants du secondaire lors des visites du collège et du lycée.

5. COMMISSION COMMUNICATION

Le clip promotionnel a été livré et partagé sur les réseaux sociaux. Il sera utilisé dans la campagne d'inscriptions en cours.

Concernant l'appel d'offres pour la refonte du site internet, quatre sociétés ont déposé leurs dossiers, cependant les éléments transmis ne sont pas comparables. La responsable communication les a contacté pour leur demander des ajustements dans les informations transmises, les sociétés viendront ensuite présenter leur offre devant la Commission Communication le 11 mai.

Mme MAMBE GNANDJUE fait remarquer que le site internet présente des photographies datant de plusieurs années, sur lesquelles on peut voir des élèves ou des enseignants qui ne sont plus dans l'établissement. Elle souligne également que certaines options qui font la particularité du LFIB devraient être mises plus en avant, comme par exemple l'option grec ancien dont l'enseignement existe seulement au LFIB dans la zone Asie Pacifique. Elle ajoute qu'il est important de bien faire la distinction entre FLE et FLSCO et de mieux mettre en avant ces possibilités.

Mme LUBIN suggère de travailler sur une page "Foire aux questions" pour présenter les options proposées au LFIB.

Dans le cadre de la réflexion sur la refonte du site internet, le DAF et la commission communication ont travaillé sur des offres à l'attention des sponsors. Trois offres sont proposées, déclinées comme suit :

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

The image displays three sponsorship packages for the Lycée Français International de Bangkok. The 'PACKAGE FIDELITY' offers two options: 200,000 THB for 1 year and 500,000 THB for 3 years (annual installments). The 'PACKAGE EVENTS' offers two options: 100,000 THB for 1 year and 250,000 THB for 3 years (annual installments). The 'PACKAGE PREMIUM' offers two options: 300,000 THB for 1 year and 750,000 THB for 3 years (annual installments). Each package includes a list of benefits such as social media posts, AD spots, and visibility at public events.

Package Name	Price	Duration	Benefits
PACKAGE FIDELITY	200,000 THB	for 1 year	3 social media post on FACEBOOK per year 3 social media post on INSTAGRAM per year Half Page AD in the Year Book
	500,000 THB	for 3 years (annual installments)	One AD spot on the two diffusion screens Visibility at public events to promote your brand within the French Community (local scale events).
PACKAGE EVENTS	100,000 THB	for 1 year	2 social media post on FACEBOOK per year 2 social media post on INSTAGRAM per year Your logo on the E-Flyer of public events
	250,000 THB	for 3 years (annual installments)	Your logo on banners and backdrops of sport tournaments
PACKAGE PREMIUM	300,000 THB	for 1 year	Your logo on our website 6 social media post on FACEBOOK per year 6 social media post on INSTAGRAM per year A square on our monthly Newsletter Full Page AD in the Year Book One AD spot on the two diffusion screens Your logo on the LFIB Booklet and Brochure Your logo on the E-Flyer of public events.
	750,000 THB	for 3 years (annual installments)	Visibility at public events to promote your brand within the French Community (local scale and international scale events).

Cette proposition de “packages sponsoring” est approuvée par les membres de la réunion plénière.

6. COMMISSION RH

Le chantier de la refonte du Règlement Intérieur du Travail a été lancé avec la création d'un groupe de travail et d'un calendrier. La proposition d'un nouveau texte a été transmise par la direction en trois langues, et la première réunion du groupe de travail est programmée le 10 mai. La prochaine réunion du suivi de ce travail en Commission RH est prévue le 31 mai.

M. REAUD informe les membres que deux personnels actuellement en congés sabbatique ont confirmé ne pas reprendre leur poste (une enseignante de thaï et une secrétaire).

Le recrutement d'une nouvelle secrétaire du School Manager va donc être effectué, ainsi que le recrutement de deux infirmières pour remplacer les deux postes vacants.

M. BERTOUT rappelle que le Bureau de l'APE a transmis à la Commission RH une candidature spontanée d'un infirmier français. M. REAUD explique qu'une certification de l'Association des Infirmiers de Thaïlande est nécessaire pour exercer ce métier en Thaïlande et que la législation définit aussi des professions réservées en priorité aux personnes de nationalité thaïlandaise. Dans le contexte d'une école, seules quelques types de postes sont autorisés aux personnes étrangères.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

7. COMMISSION CANTINE

La Commission Cantine a étudié les menus et des ajustements sur la fréquence de certains aliments vont être proposés au Chef M. BADER, afin d'offrir aux élèves des menus plus variés et une répartition des plats différente selon les semaines.

La Commission étudie la faisabilité et les éventuels avantages de l'utilisation d'assiettes compartimentées pour le déjeuner des élèves de primaire. Un test sera réalisé avec une dizaine d'élèves par jour. M. BERTOUT rappelle qu'il avait été demandé qu'un appel à sponsor soit lancé pour remplacer les plateaux actuels par des plateaux compartimentés. Il faudra voir à la suite de ce test s'il serait intéressant d'élargir l'utilisation des plateaux compartimentés à l'ensemble des élèves.

Une réunion avec les patrons d'Epicure aura lieu au mois de juin pour faire le point sur le déroulement de l'année. Cette réunion avec les patrons d'Epicure sera reconduite tous les ans.

8. COMMISSION AES

Les réponses au sondage envoyé aux familles ont été analysées par la Commission AES, elles ont pu faire émerger de nouvelles idées d'activités.

Afin d'étendre l'offre des AES aux collégiens, une fois que les emplois du temps de l'année prochaine seront connus, la Commission essaiera de proposer des activités sur des créneaux pendant lesquels plusieurs classes n'auront pas cours. Un sondage a été envoyé aux délégués du secondaire pour qu'ils puissent donner des idées d'activités qui leur plairaient.

M. FENART rappelle que la Fête des AES est prévue à la fin du mois de juin.

9. COMMISSION TRAVAUX

Les travaux de rénovation des toilettes et des vestiaires sont repoussés aux vacances d'été. La construction de passerelles d'abris contre la pluie est repoussée au budget 2024.

Un travail de précision des cahiers des charges sera effectué dans le cadre d'un workshop organisé par M. HOPRASARTSUK-PELLAUMAIL afin de pouvoir rédiger des appels d'offres plus rigoureux en amont de la réalisation des travaux cités précédemment. Le workshop est prévu le 17 mai.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

10. COMMISSION TRANSPORTS

Suite à la communication de Blue Jade mentionnant une augmentation d'environ 7% des prix pour la rentrée 2023, la Commission Transports et Blue Jade se sont réunis le 3 mai. M. BERTOUT rappelle que cette augmentation est basée sur des indicateurs prévus dans le contrat passé entre Blue Jade et le LFIB. La Commission a cependant demandé des précisions sur certains chiffres, afin de mieux comprendre cette augmentation qui est surtout liée à la hausse des charges de personnels et du coût de l'énergie.

La Commission a signalé à Blue Jade que cette augmentation va devoir être expliquée aux parents, et qu'il n'est pas impossible que certaines familles se détournent du service pour d'autres solutions de transport, estimant le coût trop élevé.

Une demande écrite a été transmise par le Bureau de l'APE afin de demander un remboursement pour les élèves de classes à examens qui n'utiliseront pas le service jusqu'à la fin de l'année.

La question de la formalisation de la contractualisation entre Blue Jade et les parents a également été abordée.

11. DIVERS

Projet immobilier LFIB 2032

Une réunion du groupe de travail est prévue à la suite de cette réunion plénière.

M. REAUD précise que la direction est toujours en attente d'une réponse des propriétaires du terrain actuel. Du côté de la recherche de terrains, il n'y a pas eu de nouvelles visites depuis la dernière réunion plénière.

Fournitures scolaires du secondaire

Depuis plusieurs années, le Bureau de l'APE propose aux parents des solutions pour faciliter l'achat de fournitures scolaires qui ne se trouvent pas en Thaïlande (cahiers et feuillets quadrillés et lignés). L'année dernière, le service rendu par la société LDE n'a pas été satisfaisant. Cette année, la librairie Carnets d'Asie proposera aux parents de commander avec eux les articles de papeterie. Ce service est un service optionnel.

M. BERTOUT demande aux représentantes des enseignants s'il est exigé que les élèves jusqu'à la Terminale soient équipés de cahiers seyès et de feuilles quadrillées. Il rappelle que l'achat de ces fournitures représente un coût important pour les parents.

Mme MAMBE GNANDJUE signale que la réponse dépend des préférences des enseignants, il faudrait donc que les enseignants en discutent entre eux pour pouvoir apporter une réponse commune. Elle souligne cependant que concernant les agendas scolaires, une consultation avait été réalisée auprès des enseignants il y a quelques années

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

et il en était ressorti que les enseignants souhaitent conserver l'utilisation des agendas scolaires car ils permettent aux élèves de se responsabiliser sur le suivi des devoirs à faire.

Point sur l'Association Sportive

M. BERTOUT indique que le Bureau de l'APE a souhaité échanger au sujet de l'AS suite à l'annonce de l'augmentation des frais d'inscription à l'AS pour la rentrée prochaine, mais également pour répondre à une demande des parents de mieux comprendre comment cette AS fonctionne.

M. BUFFE BERLIOZ, invité à cette réunion, rappelle la distinction entre les Activités Extra-Scolaires (AES) et l'Association Sportive (AS).

- Les AES sont un service proposé par l'établissement aux élèves.
- L'Association Sportive fait partie de l'enseignement de l'EPS et donc de la dotation horaire des enseignants d'EPS. Elle est affiliée à l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

Les intervenants de l'AS sont les enseignants d'EPS et d'autres enseignants de l'établissement ayant des compétences et des connaissances dans le sport proposé. Elle est nommée "Association Sportive" car en France l'AS a un vrai statut associatif, mais ici en Thaïlande la structure associative n'existe pas. Il est convenu que le Président est le Proviseur, le Trésorier un enseignant d'EPS et le Bureau est composé d'élèves adhérents. Cependant, l'AS est affiliée à l'UNSS et fait partie de la Ligue AEFÉ-UNSS de la zone Asie Pacifique.

Le montant de l'inscription à l'AS comprend, entre autres, les coûts suivants :

- l'adhésion à la ligue sportive (environ 20 000 THB par an),
- l'organisation des compétitions sportives au LFIB (salaire de l'arbitre, heures supplémentaires des surveillants et de l'infirmières, éclairage, etc.),
- l'organisation des sorties en compétitions sportives à l'extérieur de l'établissement (transport, etc.),
- les heures supplémentaires des enseignants qui interviennent dans l'AS,
- les investissements dans le matériel sportif,
- les navettes qui partent plus tard le soir après l'AS,
- les assurances, etc.

L'AS n'a pas vocation à faire de bénéfices. Le DAF assure qu'un travail d'analyse du budget de l'AS sera effectué. M. BERTOUT demande à ce qu'il soit transmis au Bureau de l'APE des arguments chiffrés pour l'augmentation du tarif de l'inscription à l'AS, afin qu'elle puisse être justifiée auprès des parents.

Mme MONNIER fait remonter des retours de parents d'élèves qui se sont inquiétés de différences entre le planning des Prozap transmis en amont et le planning effectif sur place,

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE **– ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023**

en particulier sur les temps libres. M. BUFFE BERLIOZ répond que les plannings des Prozap sont tellement chargés qu'il n'y a pas de temps libre, excepté le soir une fois rentré à l'hôtel. La question des Prozap pourra être abordée lors de la prochaine réunion plénière.

M. BERTOUT demande s'il serait possible que l'AS propose d'autres disciplines, en particulier pour que les élèves de l'élémentaire puissent poursuivre leurs pratiques au secondaire. M. BUFFE BERLIOZ répond que le choix des disciplines sportives proposées est fait en fonction de ce qui est pratiqué dans les autres établissements de la zone, afin de pouvoir organiser des compétitions. Il rappelle qu'un intervenant extérieur au LFIB ne peut pas enseigner dans le cadre de l'AS. Proposer d'autres activités n'est alors possible que dans le cadre des AES.

Autres points divers

Mme MAMBE GNANDJUE fait remonter le problème de l'accès au Café Di Maria à l'entrée de l'établissement. A certaines heures du matin et de l'après-midi, l'accès y est difficile pour les personnels du LFIB car de nombreuses personnes extérieures (parents, élèves et staff de SISB) viennent commander à cette cafétéria. Mme MAMBE GNANDJUE demande s'il serait possible de mettre en place un accès prioritaire pour les personnels du LFIB.

12. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

La prochaine Réunion plénière avec le Bureau de l'APE est fixée au mercredi 14 juin à 14h15.